



*Les négociations d'Accra de juillet 2004 font parties d'une série de rencontres régionales et internationales motivées par le souci de ramener la paix en Côte d'Ivoire. © ONU / Eskinder Debebe.*

Les événements du 19 septembre 2002 ont marqué un tournant dans l'histoire de la Côte d'Ivoire. En quelques jours ce pays ouest-africain s'est trouvé divisé en une partie septentrionale contrôlée par des rebelles et une partie méridionale restée sous contrôle de l'Etat. Entre les deux, une "zone de confiance" a été établie par l'armée française, intervenue dans le cadre de "l'Opération Licorne" pour protéger les ressortissants français et d'autres étrangers vivant dans le pays.

Dès lors, plusieurs initiatives visant à ramener la paix en Côte d'Ivoire ont eu lieu.

Une médiation a été menée par la Communauté économique des Etats ouest-africains (CEDEAO), qui a déployé de troupes de maintien de la paix, à partir de janvier 2003. Sous la médiation de la France, ce mois de janvier 2003 a aussi vu la conclusion par les parties ivoiriennes d'un accord prévoyant, entre autres, la création d'un Gouvernement de réconciliation nationale. Ce gouvernement a commencé ses travaux en avril 2003 et, le 3 mai 2003, les belligérants ont signé un accord de cessez-le-feu.

Le 13 mai 2003, le Conseil de sécurité de l'ONU a adopté la résolution 1479 établissant la Mission des Nations unies en Côte d'Ivoire (MINUCI), qui a été remplacée le 4 avril 2004 par l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI), dont les premiers effectifs ont été constitués de

quelque 1.300 soldats de la CEDEAO passés sous mandat onusien.

Des rencontres successives à Accra et à Prétoria ont abouti à des accords sur plusieurs points sensibles, en particulier la question épineuse de l'éligibilité à l'élection présidentielle et le désarmement.

Cependant, divers facteurs qui ont alimenté la crise persistent.

Parmi ces facteurs figure la question de l'identification : une partie significative de la population, surtout au Nord, n'est pas en mesure de bénéficier de tous ses droits civiques car elle manque de cartes d'identité. Les conflits fonciers constituent également une source de tension constante.



Patrouille mixte (FDS - Militaires et Police civile de l'ONUCI). © ONUCI / Ky Chung

Par ailleurs, la persistance des violences inter-ethniques, surtout dans l'ouest du pays, menace d'entraver la marche vers la paix et la réconciliation, retardant ainsi la fin d'une crise qui a eu des répercussions dans tous les domaines de la vie nationale.

Dès le départ, la crise a entraîné une augmentation du nombre de détenteurs d'armes puisque les forces en présence ont procédé au recrutement de combattants locaux et de forces combattantes étrangères, provenant notamment des anciennes rébellions du Liberia et de Sierra Leone. Aujourd'hui, le nombre d'éléments visés dans le cadre du processus de désarmement, démobilisation et réinsertion avoisine les 48.000 personnes.

Sur le plan administratif, un exode massif de fonctionnaires dans les principales villes passées sous le contrôle des Forces Nouvelles et dans les régions instables de l'Ouest a provoqué le ralentissement du fonctionnement de ces administrations locales, voire leur fermeture. 23.000 fonctionnaires ont en effet été déplacés par la guerre, dont plus de 13.000 qui avaient été affectés dans le Nord.

La division du pays en deux zones a accentué les frustrations d'une population civile souvent soumise à une taxation illicite et irrégulière : la multiplication de barrages policiers au sein des villes et sur les grandes artères est l'expression d'une contagion progressive de ce corps par la corruption.

L'économie du pays a aussi été affectée. Les exportations ont chuté. Les ports tournent au ralenti, tout comme le secteur du transport, car les importateurs et exportateurs du Mali et du Burkina acheminent désormais leurs marchandises via le Ghana et le Togo. Le commerce, l'hôtellerie et la restauration sont également touchés par l'instabilité. Le départ de certaines entreprises étrangères, des sièges ou bureaux régionaux d'institutions régionales et internationales, telles que la Banque africaine de Développement et certaines agences de l'ONU, a eu des répercussions économiques et sociales.

Dans de telles conditions, le retour de la stabilité fait figure de besoin urgent. Par ailleurs, le désarmement, la réunification nationale, le rétablissement de l'administration et de l'État de droit sur l'ensemble du pays ainsi que l'organisation d'élections libres, transparentes et démocratiques constituent autant de conditions essentielles pour la consolidation du processus de paix.